

SAINT-EMILION

Information aux professionnels - Système de tri des cartons – SMICVAL

Bonjour,

Nous avons constaté, en volume important, la présence de carton compacté au passage de la collecte des bacs jaunes en porte à porte.

Nous vous informons que ce système de compactage des cartons crée un dysfonctionnement au niveau de notre matériel de collecte (camion benne).

Nous sommes persuadés que le compactage des cartons est pour vous très utile dans la gestion de vos volumes. Pour cela et afin de conserver votre solution de compactage, nous vous invitons à **déposer vos cartons aux bornes réservées pour votre activité professionnelle**.

Ce service complémentaire à la gestion de vos déchets est gratuit. Il vous permet de déposer vos cartons compactés ou pliés dans la borne dédiée à la récupération des cartons.

Nous vous rappelons également que vos **surplus d'emballages** peuvent être déposés dans la borne dédiée aux emballages recyclables.

Ces bornes sont situées sur la commune de Saint Emilion : à côté de la gare et à côté du stade de foot.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt porté à ce mail d'information sur le système de tri des cartons.

Très cordialement.

Le smicval

Service de relation aux professionnels : **05 57 55 86 69**



INFORMATION BORNES CARTON

Saint Emilion

Des bornes dédiées au dépôt des cartons
ont été installées sur votre commune !



- ▶ À côté de la gare
- ▶ À côté du stade de foot

Merci d'aplatir les cartons avant de les jeter



Ne pas mettre de cartons compactés
dans votre bac jaune.

- ▶ Ces balles de cartons bloquent et endommagent les camions de collecte
- ▶ Merci d'utiliser les bornes dédiées

Pour vos surplus de papiers et emballages recyclables,
des bornes dédiées sont également à votre disposition

Ne pas jeter sur la voie publique